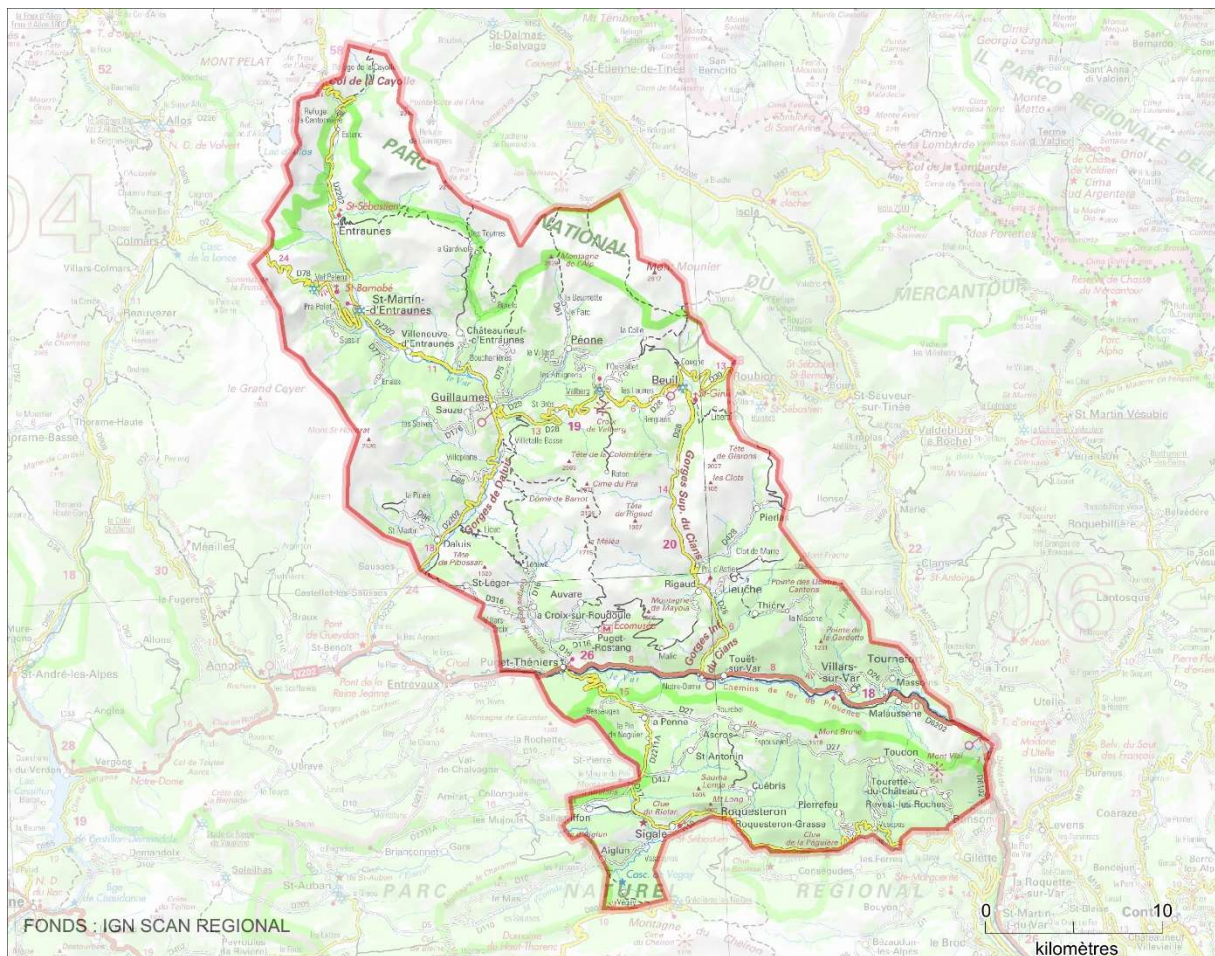




CC Alpes d'Azur
(Siren : 200039931)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique : Communauté de communes (CC)

Commune siège : Puget-Théniers

Arrondissement : Nice

Département : Alpes-Maritimes

Interdépartemental : non

Date de création

Date de création : 01/01/2014

Date d'effet : 01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :

Répartition de droit commun

Nom du président :

M. Charles-Ange GINESY

Coordonnées du siège

Maison des Services Publics

06260 PUGET-THENIERS

Site internet : <http://www.puget-theniers.fr/pratique/ccaa/>

Population

Population totale regroupée : 9 684 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 34

Dept	Commune	Population
06	AIGLUN	91
06	ASCROS	169
06	AUVARE	31
06	BEUIL	525
06	CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	58
06	LA CROIX-SUR-ROUDOULE	97
06	CUEBRIS	172
06	DALUIS	146
06	ENTRAUNES	138
06	GUILLAUMES	631
06	LIEUCHE	46
06	MALAUSSÈNE	311
06	MASSOINS	102
06	LA PENNE	221
06	PEONE	787
06	PIERLAS	103
06	PIERREFEU	324
06	PUGET-ROSTANG	129
06	PUGET-THENIERS	1 880
06	REVEST-LES-ROCHES	235
06	RIGAUD	211
06	ROQUESTERON	581
06	SAINT-ANTONIN	93
06	SAINT-LEGER	51
06	SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	142
06	SALLAGRIFFON	49
06	SAUZE	70
06	SIGALE	198
06	THIERY	106
06	TOUDON	344
06	TOUET-SUR-VAR	672
06	TOURETTE-DU-CHATEAU	130
06	VILLARS-SUR-VAR	761
06	VILLENEUVE-D'ENTRAUNES	80

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement :

Production, distribution d'énergie

- ✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Environnement et cadre de vie

- ✓ Assainissement collectif
Soutenir sur le plan de la logistique (conseil, mise à disposition de personnel, maîtrise d'ouvrage déléguée) les communes membres qui souhaitent mettre en œuvre ou améliorer un système d'assainissement collectif ou semi collectif pour leurs hameaux.
- ✓ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et des encombrants et mener toute action visant à en réduire le volume. La collecte s'entend à partir des points de ramassage sur la voie publique, poubelles et conteneurs en bordure de route, ou dans les abris spécialement conçus à cet effet. Restent de la compétence des communes : * les déchets "verts" des ménages, * les déblais et gravats produits par les ménages, * les déchets d'origine tertiaire et artisanale.
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- ✓ Autres actions environnementales
Soutenir sur le plan logistique (conseil, mise à disposition de personnel, maîtrise d'ouvrage déléguée) les communes membres qui souhaitent entretenir les cours d'eau non domaniaux. Prendre en charge administrativement et financièrement les opérations destinées à assurer la protection de l'environnement sur un territoire d'application qui dépasse le simple cadre communal et est soumis à un label de protection reconnu au niveau national (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Zones Natura 2000, Parc National du Mercantour ou arrêtés de biotope pour exemple).

Sanitaires et social

- ✓ Aide sociale facultative
- ✓ Action sociale

Développement et aménagement économique

- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (l'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).

Développement et aménagement social et culturel

Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme

d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune

✓ **Activités périscolaires**

Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.

Aménagement de l'espace

✓ **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**

✓ **Schéma de secteur**

✓ **Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)**

Mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (l'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).

✓ **Constitution de réserves foncières**

Constitution de réserves foncières à caractère économique, d'habitat et touristique

Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Assurer les relations avec le Conseil Régional dont c'est la compétence, en matière de transport collectif sur les lignes intra et extra cantonales (à l'exclusion du transport scolaire pour les écoles communales).

✓ **Transport scolaire**

Participer à la mise en place d'un service de transport à caractère intercommunal en liaison avec le conseil général, qui est compétent en la matière ; la communauté de communes est désignée comme organisateur de second rang pour la compétence des transports scolaires spéciaux mis en place sur son territoire.

✓ **Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme**

Mise en place d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

✓ **Etudes et programmation**

Financer toute étude ou la mise en place d'outils visant à la bonne organisation de l'espace intercommunal. Apporter un appui logistique et une participation financière aux actions préconisées par ces études pour la bonne gestion de l'espace, la préservation et la mise en valeur des paysages naturels et des villages.

Développement touristique

Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Mettre en place une politique de développement touristique à l'échelle de la communauté de communes à travers l'appui financier au syndicat d'initiative ainsi que la mise à disposition des locaux et du personnel. Participation sous forme financière et matérielle à des opérations structurantes engageant l'ensemble du territoire communautaire sur un projet de développement touristique : adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, aide au financement d'actions et outils promotionnels touristiques concernant l'ensemble des communes membres (ex : foire de Nice, dépliants touristiques), pôle d'excellence rurale axé sur la thématique tourisme et technologie

Autres

- ✓ Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Assurer la desserte télévisuelle du territoire communautaire, gérer les relais de télévision implantés sur le territoire communautaire
- ✓ NTIC (Internet, câble...)

Assurer la desserte multimédia du territoire communautaire.
- ✓ Autres

Equiperment des communes : aider les communes membres à mettre en œuvre au plan administratif (montage des AVP, recherche des financements, etc...), leurs projets d'équipements, de bâtiments communaux, etc. et assurer les relations avec les maîtres d'œuvre, notamment le programme annuel d'entretien de la voirie communale.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupeement	Nature juridique
06	SM du PNR des Préalpes d'Azur	SM ouvert
06	SMED	SM ouvert
06	Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion des eaux Maralpin	SM ouvert
06	Pôle Métropolitain entre la CASA, Cannes-Pays de Lérins, Pays de Grasse et la CC Alpes d'Azur	Pôle Métropolitain

SCOT Alpes d'Azur

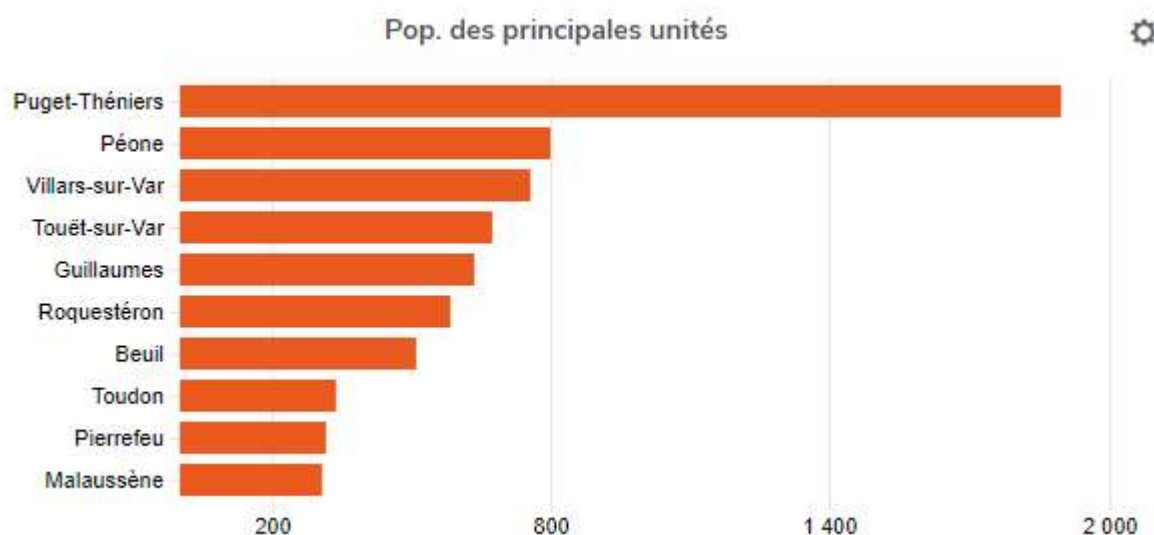
CRET Alpes d'Azur

Espace Azuréen

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

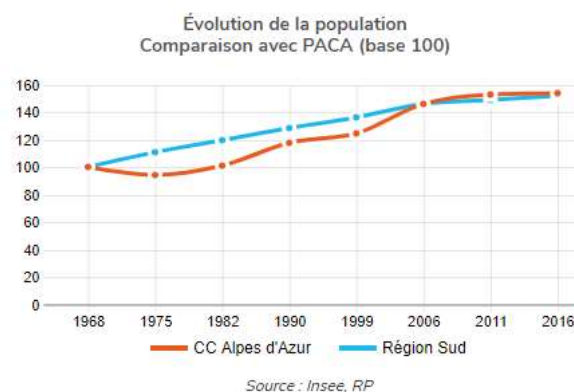
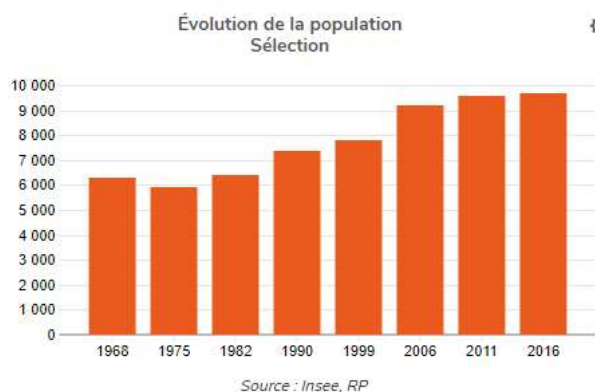
1. Chiffres Clés



Synthèse - démographie

Indicateurs	CC Alpes d'Azur	Région Sud
<u>densité de population (hab/km²)</u>	11 ▼	160
<u>population</u>	9 662	5 021 928

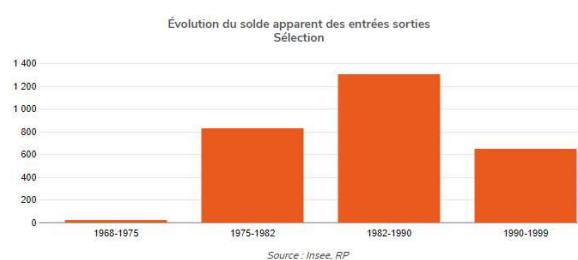
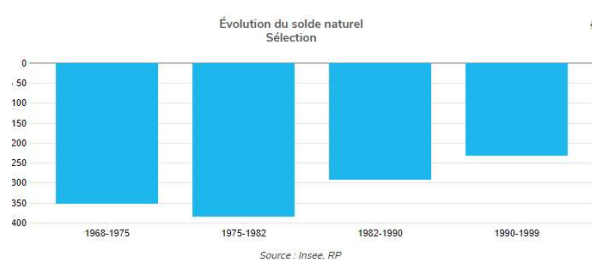
2. Historique de la population



Évolution de la population

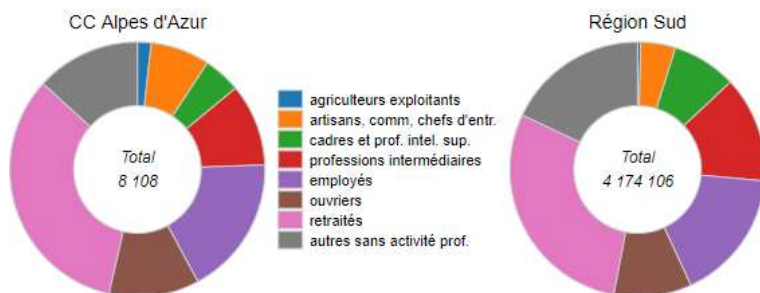
Périodes	CC Alpes d'Azur	Région Sud
1968	6 265	3 298 836
1975	5 933	3 675 730
1982	6 374	3 965 209
1990	7 385	4 257 907
1999	7 796	4 506 151
2006	9 180	4 815 232
2011	9 585	4 916 069
2016	9 662	5 021 928

Source : Insee, RP



3. Catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population par CSP
Sélection



2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 >>

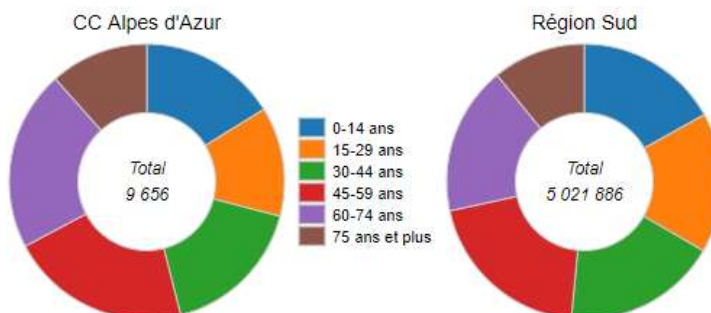
Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CC Alpes d'Azur	Région Sud	CC Alpes d'Azur	Région Sud
agriculteurs exploitants	141	17 402	1,7	0,4
artisans, comm. chefs d'entr.	610	183 798	7,5	4,4
cadres et prof. intel. sup.	383	340 384	4,7	8,2
professions intermédiaires	847	561 806	10,4	13,5
employés	1 435	697 050	17,7	16,7
ouvriers	930	412 225	11,5	9,9
retraités	2 688	1 211 379	33,2	29,0
autres sans activité prof.	1 074	750 062	13,2	18,0
Total	8 108	4 174 106	100,0	100,0

4. Tranches d'âges

Répartition de la population par tranche d'âge



2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 >>

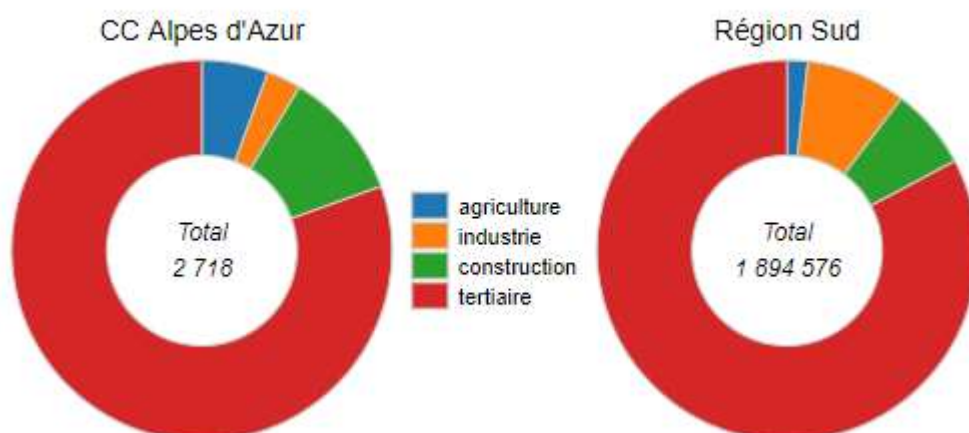
Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

Répartition de la population par tranche d'âge

Catégorie	Nombre		%	
	CC Alpes d'Azur	Région Sud	CC Alpes d'Azur	Région Sud
population des 0-14 ans	1 564	848 697	16,2	16,9
population des 15-29 ans	1 241	827 178	12,9	16,5
population des 30-44 ans	1 640	910 944	17,0	18,1
population des 45-59 ans	2 048	1 008 922	21,2	20,1
population des 60-74 ans	2 046	878 184	21,2	17,5
population des 75 ans ou plus	1 117	547 961	11,6	10,9
Total	9 656	5 021 886	100,0	100,0

5. Emploi

Répartition des emplois par secteur d'activité



Répartition des emplois par secteur d'activité

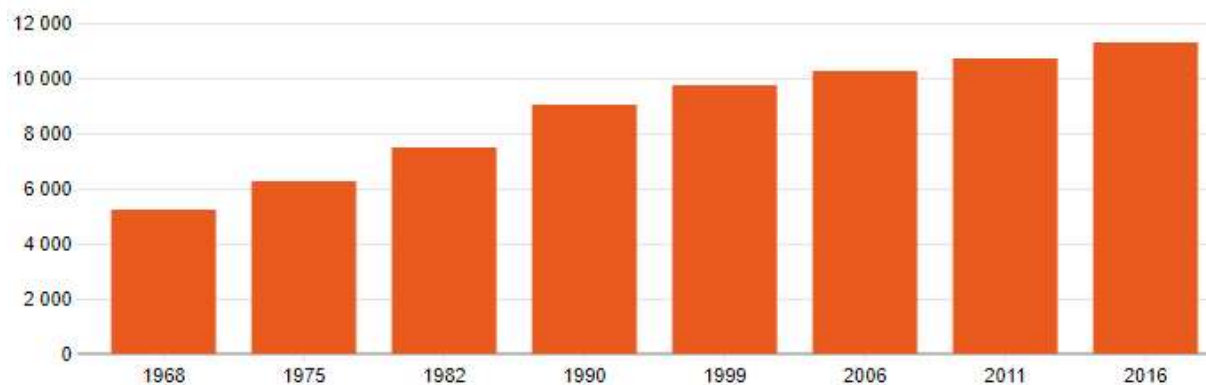
Catégorie	Nombre		%	
	CC Alpes d'Azur	Région Sud	CC Alpes d'Azur	Région Sud
agriculture	154	33 245	5,7	1,8
industrie	79	160 962	2,9	8,5
construction	298	131 652	11,0	6,9
tertiaire	2 187	1 568 717	80,5	82,8
Total	2 718	1 894 576	100,0	100,0

Activité de la population

Indicateurs	CC Alpes d'Azur		Région Sud
taux de chômage des 15-64 ans (%)	12,6	▼	15,0
taux d'emploi des 15-64 ans (%)	65,2	▲	61,2
taux d'activité des 15-64 ans (%)	74,5	▲	72,1
actifs occupés 15-64 ans	3 674		1 875 449
chômeurs 15-64 ans	528		332 037
actifs 15-64 ans	4 203		2 207 477

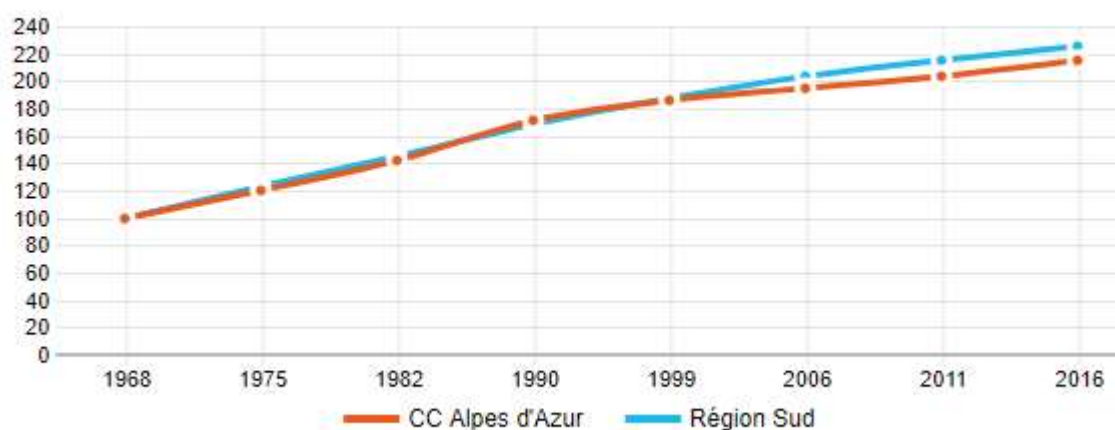
6. Logement

Évolution du nombre de logements
Sélection



Source : Insee, RP

Évolution comparée du nombre de logements
base 100

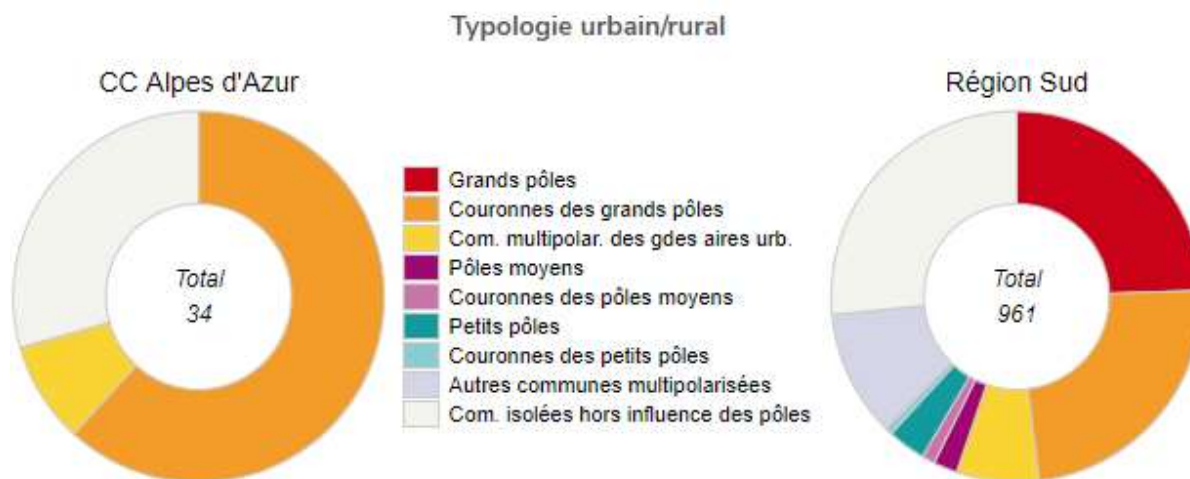


Source : Insee, RP

Structure des logements

Indicateurs	CC Alpes d'Azur	Région Sud
<u>nb de logements</u>	11 290	3 038 987
<u>nb de résidences principales</u>	4 340	2 268 080
<u>nb de maisons</u>	5 679	1 224 880
<u>nb d'appartements</u>	5 531	1 782 367
<u>part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)</u>	53,2 ▲	17,8
<u>part des appartements (%)</u>	49,0 ▼	58,7

7. Typologie Urbain - Rural



Source : Insee - 2010

Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CC Alpes d'Azur	Région Sud	CC Alpes d'Azur	Région Sud
Grands pôles	0	235	0,0	24,5
Couronnes des grands pôles	21	227	61,8	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	3	69	8,8	7,2
Pôles moyens	0	20	0,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	0	11	0,0	1,1
Petits pôles	0	32	0,0	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	0	106	0,0	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	10	255	29,4	26,5
Total	34	961	100,0	100,0

Source : Insee - 2010